

Séminaire IRSN - ANCCLI

Faire avancer la sûreté nucléaire

Séminaire du 14/09/2011

La gestion de crise



Sommaire de la présentation

Sommaire

- Missions de l'IRSN en cas de crise nucléaire
- Les premiers enseignements de l'accident de Fukushima
- Les évaluations complémentaires de sûreté en cours

Que doit faire l'IRSN en situation de crise?

- Evaluer les risques liés à une situation accidentelle et, le cas échéant, ses conséquences radiologiques
 - Diagnostic et pronostic de l'accident périodiquement mis à jour
 - Diagnostic et pronostic des conséquences radiologiques et dosimétriques de l'accident (évaluations prédictives par modélisation)
 - Caractériser les conséquences par des mesures dans l'environnement et sur des personnes
- Apporter un conseil et une assistance technique aux pouvoirs publics et aux structures médicales et sanitaires
- Fournir une source d'information technique et scientifique spécifique crédibilisant l'action des autorités

Organisation et moyens de crise de l'IRSN









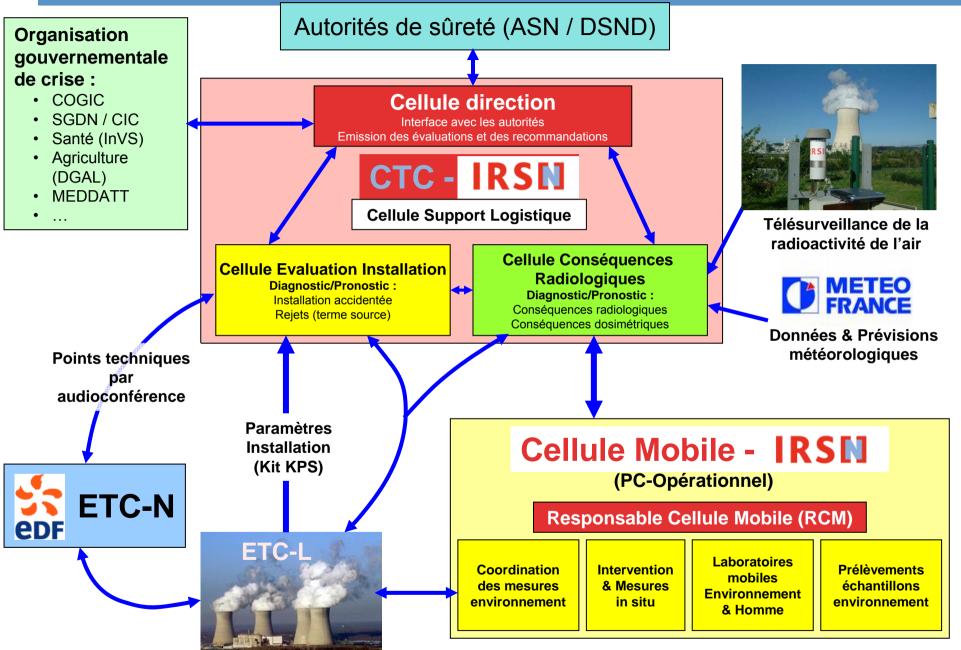




Un dispositif d'alerte

- une équipe d'astreinte de 24 personnes
- un réseau de télésurveillance de la radioactivité de l'environnement
- Un Centre Technique de Crise (CTC)
 - mobilisable 24h/24 dans un délai de l'ordre d'une heure
 - dans des locaux spécialement équipés
 - rassemblant une trentaine d'experts, parmi plus de 400 agents de l'IRSN formés à la crise
- Des moyens mobiles d'intervention sur le terrain
- Des moyens techniques complémentaires de modélisation et d'analyses au sein des laboratoires de l'IRSN

Organisation de l'expertise de crise de l'IRSN



- Organisation de crise / gestion de l'intervention sur le site accidenté
 - Nécessité de prendre en compte des accidents multiinstallations
 - Maintenir l'opérabilité de l'organisation et des moyens de crise en conditions très dégradées sui le site
 - Nécessité de locaux de crise résistants et habitables en cas d'agression externe forte
 - Prévoir une instrumentation, des moyens de communication robustes
 - Prévoir des interventions en conditions difficiles (irradiation très forte)
 - Renforcer les dispositions de sauvegarde associées aux piscines
 - Prévoir des moyens de gestion de crise
 « complémentaires » « sur site » et « hors site »

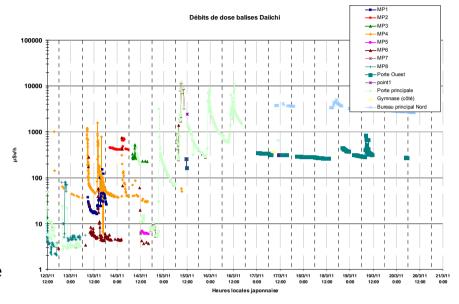


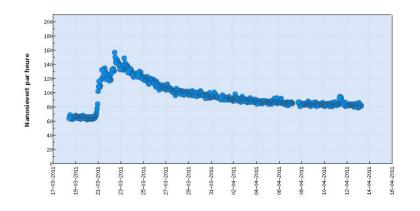




- Organisation de crise / gestion de l'intervention sur le site accidenté
 - Nécessité de gérer un accident sur une période temporelle très longue
 - Gérer la relève
 - Disposer de personnel suffisant
 - Nécessité d'équipements de radioprotections suffisants
 - Nécessité de doter les organisations de crise d'une très forte capacité d'adaptation (cellule anticipation)

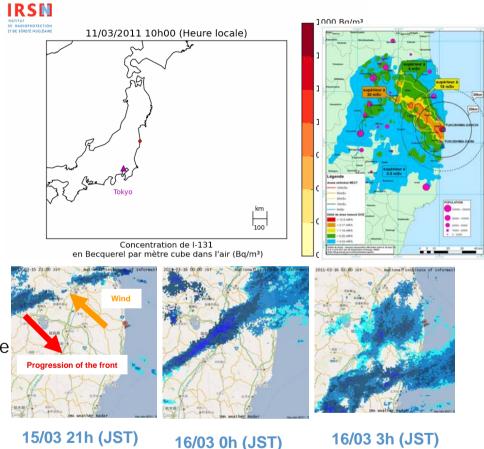






Expertise technique d'un accident

- Nécessité de couvrir un champ technique très large
 - Installation (calcul de rejet)
 - Dispersion atmosphérique Météorologie (conséquence)
 - Dispersion marine
 - Dispersion dans l'environnement (gestion d'une zone contaminée - post-accident doctrine issue du CODIRPA)
- Nécessité de prendre en compte la chronologie des événements
- Complémentarité modélisation mesures
 - Importance de l'instrumentation
 - Il faut de l'instrumentation pour savoir où, quand



Enseignements « pouvoirs publics »

- Importance de la « confiance » dans la gestion d'une crise
 - Le public doit avoir confiance dans les acteurs de la crise : condition nécessaire pour que les actions de protection soient appliquées
 - Les décideurs doivent avoir confiance dans les experts et rester proches d'eux
 - Nécessité de formation et d'entraînement de tous les acteurs de la gestion de crise
- Nécessité de poursuivre la rénovation des doctrines de protection des populations
 - Complexité de la gestion d'un rejet long
 - Poursuivre les travaux concernant le postaccident
- Pression internationale très forte





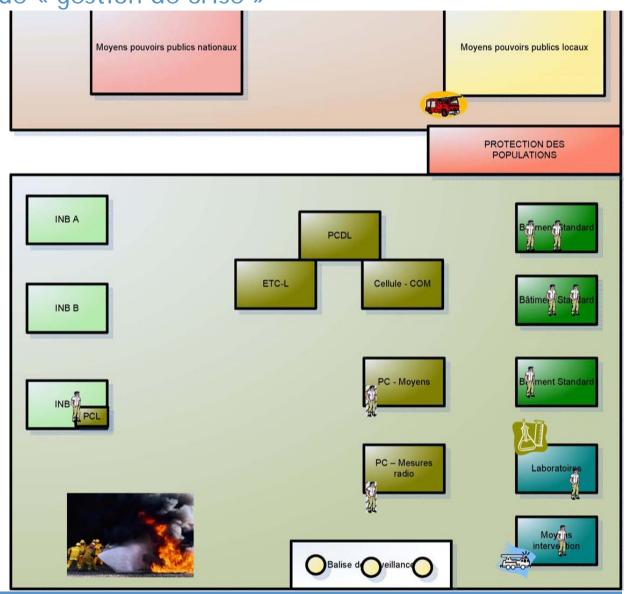


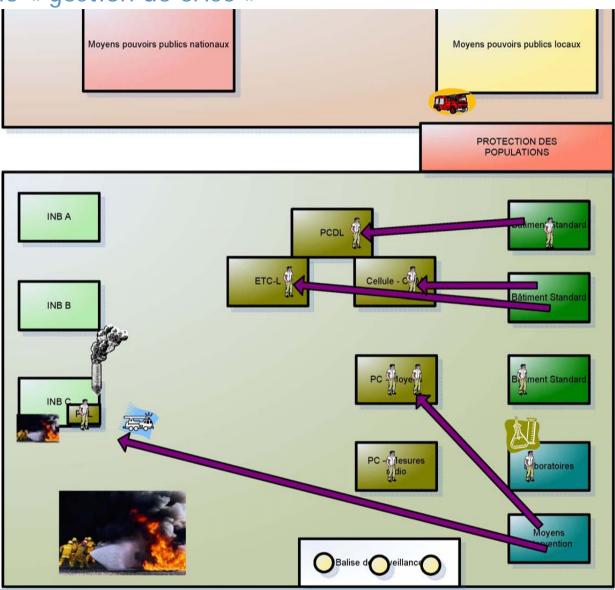


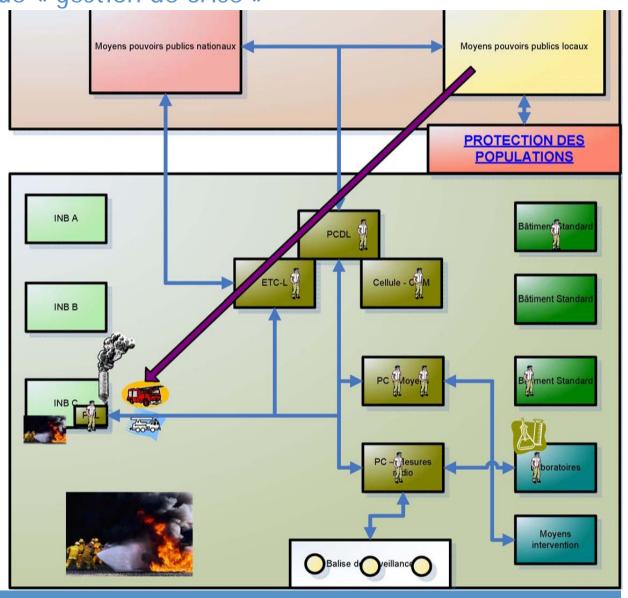
- Pour les agressions
 - Séisme
 - Inondation
 - Perte des sources électriques
 - Perte de la source froide
 - Effets des accidents
 - Cumulés ou non

- L'attendu
 - Conformité au référentiel existants
 - Comportement de l'installations pour des agressions supérieures à celles aujourd'hui retenues
 - Identification des points critiques
 - Propositions d'amélioration

Moyens pouvoirs publics nationaux Moyens pouvoirs publics locaux PROTECTION DES POPULATIONS INB A PCDL ETC-L Cellule - COM INB B Bument Standar PC - Moyens PC ~ Mesures Laboratoires radio Balise d reillance







Synthèse des premiers enseignements de l'accident de Fukushima sur la gestion de crise

- Pas de nouveaux « concepts techniques de gestion de crise » réellement mis en évidence
- L'ampleur et la complexité de l'accident est une « nouveauté »

- Toute situation accidentelle devra être gérée
 - Nécessité d'étendre le domaine des accidents pris en compte
 - Humilité : il n'est pas possible de tout prévoir
 - Renforcer les dispositions de protection des intervenants sur site
 - Prévoir une très forte capacité d'adaptation des organisations de crise
 - Nécessité de prévoir des moyens de crise « complémentaires » sur site et hors site

MERCI DE VOTRE ATTENTION